



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>97723</b>	De <b>M. Renaud Gauquelin</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> >traitements	<b>Analyse</b> > antidépresseurs. rupture de stocks. conséquences.
Question publiée au JO le : <b>12/07/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Renaud Gauquelin appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des antidépresseurs appelés inhibiteurs de monoamine oxydase (IMAO) et plus particulièrement le Marsilid. En effet, depuis décembre 2014, cette spécialité est en rupture de stock et selon les informations fournies par le fabricant, cette situation est due à un retard de plus de 18 mois dans la signature de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), qui exigerait des compléments d'information concernant la production du Marsilid qui est pourtant commercialisé depuis environ 60 ans. Ce médicament est le dernier recours médicamenteux pour les patients qui résistent à tout autre traitement et qui aujourd'hui en raison de la non commercialisation du produit n'ont plus de solution médicale, sauf en dernier ressort à obtenir d'autres IMAO bien moins puissants, moins bien tolérés et qui peuvent coûter jusqu'à 2 700 euros par mois. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises afin que les quelque 800 patients qui ne répondent pas aux autres types d'antidépresseurs puissent à nouveau obtenir un traitement en rapport avec leur pathologie.